

L'UNION PROTESTANTE.

SOCIÉTÉ SECRÈTE ÉTABLIE A GENÈVE.

2e. article.

Manifeste du Comité Directeur.

Nous avons fait connaître la nature, l'organisation, les tendances religieuses et politiques de la nouvelle société secrète; nous avons dit comment le Comité occulte qui la dirige, ayant fait imprimer, sous forme de manifeste, l'Introduction au Manuel destiné aux associés, ce manifeste est tombé dans le domaine de la publicité, malgré les précautions prises pour le dérober à la connaissance de tout homme étranger à l'association. Nous allons maintenant étudier ce curieux document, en remarquant toutefois que nos auteurs ont eu soin de voiler le fond de leur pensée et d'en tempérer singulièrement l'expression: Dans toute société secrète, le nombre des simples est toujours plus ou moins considérable, et les meneurs ont quelque intérêt à ne pas trop les effaroucher. Voici comment le Manifeste indique le but de l'Association et les moyens de l'atteindre:

"Conformément à l'article premier des statuts, le but de l'Union protestante est de travailler au maintien et à l'affermissement du protestantisme parmi nous, attendu que le caractère de nationalité de notre Genève se perdrait infailliblement si elle venait à perdre la religion par laquelle et pour laquelle Dieu l'avait tirée de l'obscurité..."

"...Nous travaillons en même temps à trois œuvres indispensables et inséparables, si Genève veut joindre un avenir à son passé. Ces trois œuvres devraient s'appeler moyens d'atteindre le but de l'Union; mais, pour abrégé, nous les nommerons buts de la Société."

**PREMIER BUT. — Développement de la vie religieuse.** — Ne nous arrêtons pas à ce premier moyen. Cette partie du Manifeste ne contient guère que des vieilles calomnies contre l'Eglise, des lieux-communs protestants sur la Bible, et des louanges non moins surannées à la mémoire des premiers réformateurs. Le seul passage digne d'attention est celui-ci:

"Il est grand temps de relever à deux mains notre vieux drapeau, cette Bible qui nous fit ce que nous sommes et ce que nous sommes encore... Voilà ce qu'a voulu l'Union protestante quand elle s'est engagée (Lettre A de l'art. 2 des Statuts) à faire prévaloir dans notre vie domestique et sociale, l'esprit chrétien et les habitudes religieuses."

"C'est dans le but d'imprimer cette grande pensée à nos sections, que le Comité leur a mis en main une prière liturgique avec demande expresse de commencer par là toutes les séances, et qu'il les a iterativement invité à faire du culte public et particulier l'objet de leurs plus sérieuses délibérations et résolutions."

"Le chef de section aura donc à toucher fréquemment cette corde, qui ne peut manquer de résonner dans l'âme de nos concitoyens réformés..."

Ainsi, à côté de son ministère public, le protestantisme genevois a maintenant un ministère secret, une sorte de sacerdoce ténébreux dirigé souverainement par un pontificat enseveli au sein d'un comité occulte. Là s'élaborent les formules liturgiques d'un culte nouveau; là on accorde les sons de toutes les cordes que les chefs de section sont chargés de toucher; là aussi sans doute, et nous en aurons tout à l'heure le demi-aveu, on enfante la doctrine nouvelle qui doit réunir en un seul esprit tous les protestants. La réforme ne veut point d'Eglise visible; à son Eglise sans forme et sans corps conviennent sans doute des pasteurs invisibles; mais cette Eglise n'a point de vie extérieure, de vie humaine, ce n'est qu'une ombre; or, pour être dans l'ombre, le sanhédrin occulte de Genève n'en est pas moins une réalité.

**DEUXIÈME BUT. — Union des protestants.** — Sur ce point le Manifeste est d'une naïveté si originale qu'on ne peut se refuser la joie de le citer longuement.

"Si le développement de la piété chrétienne est le premier but de notre association, le second est d'unir les protestants de toutes couleurs et de tous noms dans le sentiment de leurs communs liens et de leurs communs dangers."

"Sur quel fondement asseoir cette union si désirable? Vouloir le chercher dans l'unité des convictions religieuses serait une folle et téméraire prétention. Il faudrait pour cela exiger des concessions de chaque opinion, tandis que chacune a un égale droit à être respectée... D'ailleurs, il serait

facile de prouver, si c'était le lieu, que ces diversités dans la manière d'entendre la parole de Dieu sont inévitables; qu'elles proviennent de la divine profondeur des choses révélées, des bornes inhérentes à l'esprit humain, comme aussi peut-être de la conscience plus ou moins délicatè avec laquelle on cherche la vérité; qu'elles ont eu lieu de tout temps dans l'Eglise, et qu'elles ne cesseront que dans le ciel. Et, après tout, cette diversité est moins un mal que l'indifférence; elle est, au contraire, un bien en ceci, qu'elle provoque les individus à s'éclairer, par des recherches personnelles, à consulter plus attentivement et plus sérieusement les Ecritures, et qu'elle anime ainsi toute l'Eglise d'une sainte émulation..."

..... Que les chrétiens soient unis ou non par une parfaite conformité de croyance, qu'importe, pourvu que chacun d'eux individuellement et selon ses moyens, tende et parvienne à s'unir à Dieu. Le mal n'est donc point dans la diversité, il n'est que dans l'hostilité de ces diversités, ce qui est tout autre chose; dans les prétentions, les défiances et les condamnations réciproques, en un mot, dans le Moi humain qui se mêle à tout, même aux choses saintes, et qui gâte tout ce à quoi il se mêle en voulant tout juger et tout ordonner sur sa propre mesure.

"Le protestantisme, en rendant aux consciences leur liberté, s'est jaillir avec éclat cette différence d'opinion qui avait toujours existé; et telle est l'inconséquence humaine que les points sur lesquels on ne s'accordait pas, prirent par cela seul une importance outrée, et ce qui n'était qu'un motif de plus à se rapprocher pour s'éclairer et s'édifier réciproquement, devint un motif pour s'exclure. De là des luttes qui tournèrent au grand détournement de la religion, au dedans, en bannissant la charité, au dehors, en fournissant un spécieux prétexte aux incrédules pour tout rejeter; aux papistes pour se rire d'une prétendue liberté que chacun s'arrogeait pour lui-même et refusait aux autres, et pour la proscrire dédaigneusement au nom de ses contradictions et de ses écarts."

"Ce mal, qui travaille encore aujourd'hui, et plus que jamais peut-être, le protestantisme en général, et Genève en particulier, appelle un prompt remède, car il nous perdrait sans retour."

L'embarras est de trouver ce prompt remède. Le Comité occulte, qui prétend s'emparer de la domination à Genève, imagine de le demander à l'Eglise Romaine; l'idée est bonne, et nous l'en louons. Le Comité s'est aperçu qu'après avoir inventé le système de l'unité, Rome comprit que l'unité absolue est incompatible avec l'inévitable variété des facultés humaines, et qu'en conséquence, bien loin d'étouffer dans le sein de l'Eglise catholique toute liberté, tout exercice et tout développement des facultés humaines, comme l'en ont toujours accusé, comme l'en accusent encore tous les protestants, la papauté se montra sur ce point d'une parfaite tolérance: ne décidant jamais entre les opinions opposées que lorsque la décision était mûre et préparée par l'assentiment général des fidèles; ne proscrivant jamais que celles qui étaient sans racines dans l'Eglise, et par conséquent dépourvues de force et de vérité; tolérant patiemment celles que la bonne foi, les circonstances, l'état intellectuel du moment rendaient excusables, lorsqu'elles n'étaient pas de nature à compromettre le dépôt sacré de la foi ou les bonnes mœurs; laissant en un mot aux intelligences soumises à son autorité cette complète liberté, dans les limites de l'orthodoxie, qui a produit au moyen âge un si merveilleux développement des facultés humaines, et une activité si prodigieuse dans la sphère des plus nobles travaux auxquels l'esprit de l'homme se puisse livrer. Voilà ce que reconnaît le Comité de Genève; si ce ne sont ses termes, c'en est le sens, s'il est plutôt:

"L'Eglise romaine met autant d'adresse à cacher ses désaccords que le protestantisme met d'imprudence à étaler les siens, attendant pour décider entre les opinions opposées qu'elles eussent par elles-mêmes fait leur chemin dans le monde; sanctionnant celle qui avait à tort ou à droit conquis l'assentiment général, pour peu qu'elle y vit un avantage; rejetant celle qui était sans racines dans les masses, pour peu qu'elle y vit un danger pour elle; et pactisant avec les autres, tantôt en gardant la neutralité entre des controverses fortement appuyées des deux parts, et se contentant de leur enjoindre le silence, tantôt en n'ayant pas l'air de voir ce qu'elle ne pouvait empêcher. Elle fit mieux encore, la papauté: elle eut soin de prendre à sa main les divergences naissantes, de les légaliser, de les coordonner, afin de sauver les apparences, de les rendre moins sensiblement opposées entre elles et avec elle-même et par conséquent moins fâcheuses. Une preuve entre des milliers: Qu'est-ce qu'un ordre religieux dans l'Eglise romaine?"